



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

Le Délégué Territorial

Dossier suivi par Patrice JADAULT

Tel. : 04.94.35.74.67

Fax : 04.94.65.89.43

Mél : p.jadault@inao.gouv.fr

Ref. : PJ : 0229032016

Objet : Société : SUD VRAC

Demande d'autorisation d'exploiter une
installation classée pour la protection de
l'environnement sur le territoire de la
commune de Fos-sur-Mer.



Le Directeur de l'INAO

à Mr Le Préfet

Préfecture des Bouches-du-Rhône
Direction des Collectivités Locales,

De l'Utilité Publique et de L'Environnement

Place Félix Baret

CS 8001

13282 MARSEILLE Cedex 06

PREFECTURE DES B-D-R

COURRIER ARRIVÉ LE

A l'attention de Mme OUAKI

- 6 AVR. 2016

DIRECTION DES
COLLECTIVITÉS LOCALES ET DE
L'UTILITÉ PUBLIQUE ET ENVIRONNEMENT

La Valette-du-Var, le 29 mars 2016

Par courrier en date du 18 février 2016, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, la demande d'autorisation d'exploiter un centre de broyage et d'expédition de ciment située dans le zone industrialo-portuaire sur la commune de Fos-sur-Mer, présentée par la société SUD VRAC

La commune de Fos-sur-Mer est incluse dans les aires géographiques des AOC : «Foin de Crau», «Taureau de Camargue», et dans les aires géographiques des IGP : « Agneau de Sisteron », « Méditerranée », «Pays des Bouches-du-Rhône» et «Miel de Provence».

Après étude du dossier, je vous informe que l'INAO ne s'oppose pas à cette demande d'autorisation d'exploiter cette installation classée pour l'environnement sur la commune de Fos-sur-Mer, dans la mesure où celle-ci n'affecte pas les activités liées aux AOC et IGP.

Le Directeur : Jean-Luc DAIRIEN
Par délégation Le Délégué Territorial
Pascal LAVILLE

INAO - Unité Territoriale Sud-Est

Ingénieur Terroir

Parc Tertiaire Valgora, Bâtiment C

Avenue Alfred Kastler - 834160 La Valette-du-Var

TEL. 0 494 357 467 / TELECOPIE : 0 494 658 943

www.inao.gouv.fr